



Le Tholonet, le 30 juin 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Dispositif Renforcé de Soutien à Domicile (DRAD), un service complet et innovant pour le maintien à domicile

La Mut' fait partie des 11 expérimentateurs mutualistes du Dispositif Renforcé de Soutien à Domicile (DRAD), en lien avec le Ministère des solidarités et de la santé et l'Assurance maladie.

3 ans d'expérimentation pour 30 personnes âgées et dépendantes en file active

Christophe ROCCA, le directeur du pôle autonomie de la Mut', explique en quoi consiste le DRAD et quelles sont ses évolutions :

« Nous avons démarré officiellement le 1er mars 2021, avec un objectif de 30 personnes en file active à fin juin (5 par mois). Elles doivent avoir plus de 60 ans et un niveau de dépendance très élevé (GIR de 1 à 4), dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). La majorité de ces personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer, ce qui fait un pont avec notre EHPAD spécialisé dans ce domaine. D'autres ont d'autres pathologies ou sont en situation d'isolement. Les premiers usagers sont ceux du SAMSAH DV (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés déficient visuel), de l'EHPAD ICP (Institut Claude Pompidou) et du SAAD ADORAM (Service d'Aide à Domicile), ... A date, nous avons déjà intégré plus de 25 personnes dans le dispositif.

Nous sommes en train de mailler le territoire de Nice et de ses proches environs avec une trentaine de partenaires et de prescripteurs, comme les assistantes sociales du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, France Alzheimer 06, le CHU de Nice, des structures d'aide à domicile et des SSIAD. Nous venons même de signer une convention avec le CCAS de la ville de Nice. Ces partenariats très forts permettent à des personnes âgées et dépendantes de rester chez elles, d'anticiper des risques potentiels aggravés et d'organiser la coordination à domicile entre les acteurs du sanitaire et du médico-social. Odile FAURAND, qui est également la responsable de l'ADORAM, fait le lien avec tous ces partenaires, dans une logique de complémentarité et d'offre globale.

L'expérimentation va durer trois ans, à partir du moment où nous avons enregistré notre première entrée. Elle se terminera donc en février 2024. Si l'opération est concluante et que nous prouvons qu'il y a une baisse des hospitalisations et des coûts pour la collectivité, après évaluation du cabinet EY, nous verrons peut-être le dispositif pérennisé et dupliqué.

Un dispositif complet mis en place auprès des patients

Comme pour une admission dans un EHPAD, nous faisons une visite d'évaluation chez la personne qui souhaite intégrer le DRAD et nous soumettons son dossier à la commission d'admission gériatrique. Celle-ci va émettre un avis.

C'est un dispositif complet : nous avons trois assistantes de soins en gérontologie (ASG) qui interviennent auprès des patient.e.s, ainsi que la coordinatrice du DRAD, une conseillère en économie sociale et familiale, des salarié.e.s de l'EHPAD de l'ICP qui viennent en renfort, dont le médecin coordinateur. Nous avons conventionné avec des libéraux : psychologue, ergothérapeute..., ainsi qu'avec une association et centre de santé infirmier pour les astreintes de nuit, et le jour pour les

évaluations sanitaires. La téléassistance est d'ailleurs obligatoire pour les personnes qui souhaitent intégrer le DRAD, notamment pour pouvoir assurer l'assistance de nuit. Il y a également une dimension autour de l'habitat sur les aides techniques qui peuvent être mises en place (domotique, téléassistance...). L'ergothérapeute est une vraie ressource.

Des résultats positifs déjà observés auprès des personnes suivies

Grâce à la validation du dossier déposé avec la Mutualité Française Sud auprès de la Conférence des Financeurs, nous mettons en place un programme de formations. Les aides à domicile, issues de l'ADORAM, sont ainsi formées en sophrologie, ateliers mémoire, nutrition, activités physiques adaptées... pour rompre l'isolement des usagers (musicothérapie, sophrologie, sorties, coloriages...), les aider dans leur vie quotidienne et donner du répit aux aidant.e.s, mais aussi monter en compétences. Elles proposent des animations ludiques avec des tablettes numériques qui intéressent beaucoup les usagers, et permettent de réduire la fracture numérique. Il y a de beaux résultats, certaines personnes reprennent envie de faire quelque chose pour les autres et retrouvent de l'autonomie.

Nous avons fait développer le logiciel métier de l'EHPAD et l'avons fait adapter pour le DRAD et le domicile, même s'il reste encore des optimisations à imaginer. Le système de télé médecine nous permettra notamment d'envoyer des informations aux médecins qui n'auront pas besoin de se déplacer.

Et enfin, nous avons obtenu l'accord du Conseil départemental des Alpes-Maritimes de véhiculer les personnes admises dans le DRAD à l'EHPAD ICP pour assister à nos Haltes Musicales. Elles ont ainsi pris part à une première représentation le 10 juin dernier, avec leurs aidant.e.s. Cela les fait sortir de chez elles et des liens se créent entre les différents services de la Mut' par la même occasion.

Une entrée en établissement retardée grâce au DRAD

Pour moi, c'est l'alternative qui n'existait pas jusqu'à maintenant pour le maintien à domicile. Ce dispositif va retarder au maximum l'entrée en établissement, c'est vraiment un service d'avenir ! C'est non seulement un dispositif pour la personne aidée mais il offre aussi beaucoup de soutien pour les aidant.e.s. Ce qui fait que nous nous adressons en réalité à une trentaine de personnes, mais aussi à tout leur entourage proche. Tous se disent globalement satisfaits et heureux de ces évolutions ».

Renseignements sur le DRAD : drad@lamut.fr

Les coordonnées de tous les services de la Mut' sont disponibles sur son site : www.lamut.fr

A propos de la Mutualité Française PACA SSAM

Présidée par Dominique TRIGON et dirigée par Catherine HETRE, la Mut' est un réseau d'une centaine de services de soins et d'accompagnement mutualistes au savoir-faire médical et social reconnu, fort de 900 salariés.

Optique, dentaire, audition, petite enfance, prévention dépendances et handicap, déficience visuelle, téléassistance, accompagnement social, service infirmier, Samu social, tels sont les champs d'intervention de la MF PACA SSAM, acteur global de santé avec un maillage du territoire étudié.

Contact presse : Caroline GENEROSI : 06 31 15 03 35 – secretariat.presidence@lamut.fr